



LA SANTÉ DES COMMUNAUTÉS : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés

(DOCUMENT RÉSUMÉ)

CONTEXTE

De plus en plus d'experts, au Québec et sur la scène internationale, reconnaissent que la santé est déterminée par un ensemble de facteurs sociaux, environnementaux, culturels, économiques et comportementaux.

La littérature, quant à elle, nous confirme que la pauvreté et les inégalités sociales sont à l'origine d'une plus grande morbidité et mortalité mais aussi de problèmes psychosociaux importants. Ces difficultés se concentrent dans des villes, des villages, des quartiers, des communautés dévitalisées et constituent un grave problème de santé publique.

Dans cette perspective, on se questionne sur l'influence positive que pourraient avoir des mesures de développement social et de développement des communautés sur la santé des individus et des populations. Ces concepts suscitent de plus en plus d'intérêt au Québec et ailleurs dans le monde, mais ils demeurent difficiles à circonscrire.

DÉMARCHE

Le document « La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés »¹, dont ce résumé est extrait, vise à clarifier les notions de développement social et de développement des communautés de même qu'à préciser le rôle et la contribution possible de la santé publique dans ce domaine. Il s'appuie sur une revue de la littérature et sur une enquête décrivant les actions que les directions de santé publique mettent en œuvre dans ce domaine.

Il importe de souligner le travail de concertation et de partenariat des directions de santé publique et du ministère de la Santé et des Services sociaux qui se sont engagés de façon énergique dans la réalisation de ce projet par le partage de leur expertise.

¹ *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Institut national de santé publique du Québec, Québec, 2002.

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS, QU'EST-CE QUE C'EST?

La santé et le développement

Pour Trevor Hancock, un des experts qui a contribué à vulgariser les liens entre la santé et le développement, toute initiative de développement économique, environnemental, social ou culturel devrait viser le développement humain, c'est-à-dire assurer la liberté, le bien-être et la dignité de tous les individus.

La notion de développement

Elle suggère ici une transformation des structures et des systèmes menant à une amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes. Le concept de développement est associé à une vision globale de la réalité qui tient compte simultanément du contexte économique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent.

Le développement social et le développement des communautés

Le développement compte quatre dimensions : le développement économique, culturel, environnemental et social. **Le développement social** vise la mise en place, dans la société, les régions et les communautés, des conditions requises pour permettre aux citoyens de :

- bénéficier de conditions de vie décentes qui préservent leur santé physique et mentale;
- développer pleinement leurs potentiels;
- participer activement à la vie sociale et exercer entièrement leur citoyenneté au sein d'une société démocratique;
- être traités avec dignité sur le marché du travail et tirer leur juste part de l'enrichissement collectif.

Concrètement, **les voies** par lesquelles une société se dote d'un projet de développement social sont :

- les structures politiques et légales formelles qui assurent les droits humains, civils et politiques;
- les politiques et programmes sociaux mis en place;
- les processus moins formels de développement social local et communautaire qui impliquent la famille, la communauté, le milieu de travail et les réseaux sociaux, processus bien rendus par le concept de cohésion sociale.

S'inspirant des recherches du Dr David Chavis, le développement des communautés fait ici référence à un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur les plans physique, social et économique. **Le développement des communautés** s'exerce sur un territoire précis tel un quartier ou un village.

L'IMPORTANCE DE CES NOTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE

Pour les intervenants de santé publique, le développement social et le développement des communautés constituent avant tout des approches stratégiques qui peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de santé et de bien-être. Toutefois, on fait aussi appel à une approche de développement des communautés lorsque la cible de l'intervention est le renforcement de la communauté et de tous ses capitaux. La communauté peut donc représenter soit l'objet de l'intervention, soit un moyen pour la réaliser.

Les principes d'intervention incontournables

La différence fondamentale qu'introduisent le développement social et le développement des communautés dans les interventions de santé publique est la nécessité de travailler dans le milieu « avec » les populations plutôt que « pour » elles, sans négliger les besoins des instances en place et les projets pouvant en émerger.

Les *Centers for Disease Control and Prevention*² ont d'ailleurs fait ressortir l'importance d'associer les communautés aux prises de décisions relatives à la santé. Le droit et la capacité des individus et des communautés locales de participer aux décisions et aux actions qui les concernent sont reconnus comme faisant partie des ingrédients les plus prometteurs pour améliorer la santé et le bien-être.

À la lumière de ce précepte, on identifie cinq principes centraux devant être mis de l'avant dans toutes les interventions menant à l'amélioration de la santé liées au développement social et au développement des communautés :

- Favoriser **la participation** des individus et des communautés locales aux décisions et aux actions qui les concernent, tel que le recommandent les *Centers for Disease Control and Prevention*.

² Organismes gouvernementaux américains dédiés à la promotion de la santé et de la qualité de vie de même qu'à la prévention des maladies, des blessures et des incapacités.

- Encourager l'**empowerment**, c'est-à-dire reconnaître et développer le potentiel de leadership des personnes, des groupes et des communautés et reconnaître leur compétence à décider et à agir.
- Agir en **concertation** et en **partenariat** dans la réalisation des projets liés au développement.
- Proposer et s'engager dans les interventions qui peuvent le mieux soutenir la **lutte à la pauvreté** et la **réduction des inégalités**, entre autres par la surveillance de l'état de santé et de bien-être des populations défavorisées.
- Travailler à l'harmonisation et à la promotion des **politiques publiques favorables à la santé**, qu'elles soient municipales, régionales ou nationales.

Les acteurs du développement social et du développement des communautés

L'action en développement social et en développement des communautés n'est pas exclusive à la santé publique.

Le développement social et le développement des communautés commandent des actions concertées de la part des acteurs aux niveaux local, régional et national, tant du milieu de la santé publique que d'autres milieux. Pour stimuler les initiatives de développement, il faut créer une synergie entre des acteurs et des organisations œuvrant dans des secteurs d'activités divers, notamment dans l'économie, la culture, l'éducation et la protection de l'environnement.

TABLEAU 1 : Exemples d'acteurs du développement social et du développement des communautés

ACTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE		AUTRES ACTEURS
Niveau national	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Santé et des Services sociaux • Institut national de santé publique du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Solidarité rurale • Ministère de l'Éducation
Niveau régional	<ul style="list-style-type: none"> • Régies régionales de la santé et des services sociaux et leur directions de santé publique 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils régionaux de développement • Centraide • Commissions scolaires
Niveau local	<ul style="list-style-type: none"> • Centres locaux de services communautaires (CLSC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires autonomes • Municipalités • Écoles • Municipalités régionales de comté • Communautés urbaines • Centres locaux d'emploi • Centres locaux de développement • Société d'aide au développement des collectivités • Corporations de développement communautaire • Corporations de développement économique communautaire

Quelques contributions possibles de la santé publique

Au quotidien, pour les CLSC, les directions de santé publique, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut national de santé publique du Québec, agir en développement social et en développement des communautés peut entre autres vouloir dire :

- Promouvoir le développement dans une perspective de santé et de bien-être dans diverses tribunes et lieux de concertation.
- Influencer et contribuer à l'harmonisation des politiques publiques locales, régionales et nationales ayant un impact sur la santé.
- Participer à des tables de concertation au niveau local, régional ou national.
- Supporter les leaders locaux et les organismes du milieu qui contribuent au développement.
- Soutenir l'implantation de lieux de concertation et d'espaces de participation et d'*empowerment* dans les communautés locales.
- Développer des méthodes souples et adaptées permettant l'évaluation des processus et des résultats et aider à l'élaboration d'indicateurs pour mesurer l'atteinte des objectifs.
- Surveiller l'état de santé des populations, en particulier des groupes touchés par les inégalités sociales et la pauvreté.
- Contribuer à l'établissement de diagnostics communautaires et tenir à jour les données sociosanitaires pour tous les territoires.
- Favoriser la médiation entre les approches axées sur

les clientèles ou les problèmes et celles axées sur les territoires et les initiatives locales.

- Fournir aux partenaires des expertises de contenu dans différents domaines de la santé publique.
- Apporter un soutien technique et financier aux nouveaux projets de développement ou à ceux déjà existants.
- Soutenir, évaluer et financer avec une vision à long terme.
- Encourager l'innovation.

CONCLUSION

Le développement social et le développement des communautés sont des notions qui s'ajoutent au corpus utilisé en santé publique pour améliorer la santé et le bien-être des populations. Leur efficacité les positionne comme des approches prometteuses, comme en témoignent les propos du spécialiste Trevor Hancock : « un processus de développement sain et durable, fondé sur l'action des communautés locales et appuyé par des politiques publiques saines, est celui qui est le plus susceptible de produire des gens en santé, dans des communautés en santé, dans un monde en santé »³. Il est donc incontournable, pour les acteurs de santé publique aux paliers local, régional et national de s'initier à ces approches et de les inscrire dans la pratique quotidienne de la santé publique.

³ HANCOCK, Trevor. *Des gens en santé dans des communautés en santé : un défi pour la santé publique au 21^e siècle*, texte préparé pour la session des Journées annuelles de santé publique, 1999.

Tiré de : *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Institut national de santé publique du Québec, Québec, 2002.

Ce document est disponible en version intégrale sur le site Web de l'INSPQ : <http://www.inspq.qc.ca>

Reproduction autorisée à des fins non commerciales à la condition d'en mentionner la source.

Document déposé à Santécom (<http://www.santecom.qc.ca>)

Cote : INSPQ-2002-002

Dépôt légal – 2^e trimestre 2002

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

ISBN 2-550-39187-X

©Institut national de santé publique du Québec (2002)